FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	391
Moto-Club	MOTOCLUN NOZEEN
N° d'affiliation	3293
Date	19/20 MAI 2018
Lieu	NOZAY
Organisateur technique	MORANSAIS TONY
E-mail	mc-nozay2000@hotmail.fr
Téléphone	0626765399

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 | Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LARDEUX PASCAL	Licence : 014489
Président du Jury ou Arbitre*	DUVAL DANIEL	Licence : 039297
Membre du Jury	TRENEL CLAUDE	Licence : 23302
Membre du Jury	BRIELLES GUY	Licence : 5183
Commissaire technique responsable	LEGRIS FRANCK	Licence : 179400
Responsable du chronométrage	LARDEUX MURIELLE	Licence : 026205

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 | Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
OPEN MX1-MX2	13		125-250-450	CHAMPIONNAT DE LIGUE
ESPOIRS	9	15	85 / 150 4T	CHAMPIONNAT DE LIGUE
CRITERIUM	15		250-450	CHAMPIONNAT DE LIGUE
SIDE CAR	15		450et +	TROPHEE GRAND OUEST
motos anciennes pré 77	13		125 et +	INTERNATIONAL
motos anciennes pré 81	13		125 et +	INTERNATIONAL

Engagement :

Site Internet ---- LMR PAYS DE LOIRE

Contact ---------- SECRETARIAT

Téléphone ------- 0240561396 E-mail--- liguepaysdeloire@ffmoto.com

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif : 8 €

Caution :

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
[ ] NON [x] OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... Docteur Semmar

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche ..... Chateaubriant

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 20mn

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... TERAIN DE MOTOCROSS

Adresse ..... la ville au chef

Capacité Moto :
Pendant les essais : 54
En manche : 45

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : 36
En manche : 30

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1610m

Largeur minimum de la piste 8m

Largeur de la grille 32m

Longueur de la ligne droite de départ 72m

Nombre d'OCP* 21

*Officiels Commissaires de Piste

⚠ Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto Club

Date : 15/03/18

Moto club Nozéen

Visa de la Ligue

Date : 22 MARS 2018

Ligue Motocycliste Pays de la Loire Secrétariat

Visa de la FFM

Date : 26/03/2018
Numéro : 18/0318

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 A Parmentier 75011 PARIS 01 49 25 77 00